



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL-SEANCE ORDINAIRE du vendredi 10 avril 2026

Légalement convoqué le 04 avril 2026, le Conseil municipal s'est réuni en séance d'installation le vendredi 10 avril 2026, à 19h, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Séverine DEBUS, Maire.

Présents : Mmes et MM. Jean-Claude RUGGERI, Anne-Claude FERRY, Quentin MOLLARD, Fouad SALAH, Charlotte COGNAT, Thierry PLANÇON, Daphné CORDIER, Muhammed YLMAZ, Bertrand BONNAMOUR, Franck RODRIGUES, Catherine LANÇON, Salih BERTAN, Damien LAMBERT, Jean-Pascal THOMASSET, Renaud DONZEL, Bernard TAVERNIER, Isabelle LAGNIER, Annick SERRE (arrivée à 19h30)

Absents excusés : Bénédicte DA MOURA pouvoir à Anne-Claude FERRY, Elena MIKHAILIOUK pouvoir à Jean-Claude RUGGERI, Françoise BAILLY pouvoir à Bertrand BONNAMOUR, Maëlys AGUAYO pouvoir à Séverine DEBUS

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 19

Nombres de pouvoirs : 4

Nombre de membres votants : 23

DL 2026- 39 : ALFA3a-Convention accueil de loisirs 2026-

Rapporteur S. DEBUS

Depuis plusieurs années la commune confie à ALFA3a la gestion de l'Accueil de loisirs et à ce titre met à disposition de l'association des locaux communaux. Les modalités de ce partenariat font l'objet d'une convention d'objectifs annuelle.

Il est donc demandé au Conseil municipal d'approuver la convention d'objectifs 2026, telle que jointe en annexe et d'approuver le versement d'un acompte selon les dispositions suivantes :

- **Gestion 2026 de l'Accueil de Loisirs** : le montant de la participation 2026 estimée, dans le budget prévisionnel présenté par ALFA3a, à 51 430 euros, Le versement de l'acompte de 50%, tel que prévu par la convention précitée,



DEPARTEMENT DE L'AIN – COMMUNE DE NANTUA

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 001-210102695-20260410-2026391-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL-SEANCE ORDINAIRE du vendredi 10 avril 2026

Cela étant exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

- **A approuvé** la convention d'objectifs 2026 telle que jointe en annexe à la présente délibération
- **A autorisé** Madame Le Maire à la signer ainsi que tout acte s'y rattachant
- **A autorisé** le versement à ALFA3a de la somme de 25 715 euros correspondant à un acompte de 50 % du montant de la participation 2026 pour la gestion de l'Accueil de Loisirs

Le Maire,

Séverine DEBUS



Le Secrétaire de Séance,

Damien LAMBERT

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Nantua le.....

Publication ou affichage le

Séverine DEBUS, Maire de Nantua